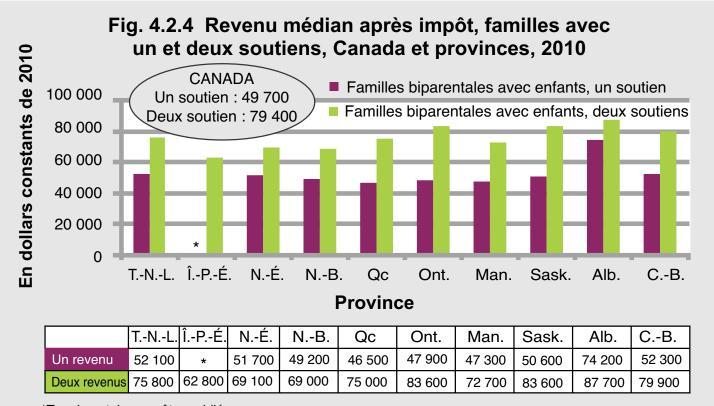


La santé des enfants du Canada : Un profil de l'ICSI Module contextuel

Section 4 - Inégalités économiques

4.2.4 Revenu



^{*}Trop incertain pour être publié

Adapté de la base de données CANSIM de Statistique Canada (http://cansim2.statcan.gc.ca, tableau n° 202-0605, consulté le 29 juin 2012)

En 2010, le revenu médian après impôt des couples avec enfants comptant sur un revenu s'élevait à 49 700 \$ par année. Lorsqu'il y avait deux revenus par famille, le revenu grimpait jusqu'à 79 400 \$. En Ontario, en Saskatchewan et en Alberta, les familles biparentales comptant sur deux revenus étaient celles qui avaient le revenu familial le plus élevé, mais c'est l'Ontario qui accuse l'écart le plus élevé entre les familles comptant sur un seul revenu et celles comptant sur deux revenus. À l'Île-du-Prince-Édouard, les familles biparentales ont un revenu familial annuel de 62 800 \$, soit 21 % plus bas que la moyenne nationale. Parmi toutes les provinces, c'est au Québec que les familles comptant sur un seul revenu avaient le revenu après impôt le plus faible (46 500 \$) et c'est en Alberta que les familles comptant sur un seul revenu ont le revenu annuel le plus élevé (74 200 \$), soit près de 30 000 \$ de plus par année qu'au Québec.